

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



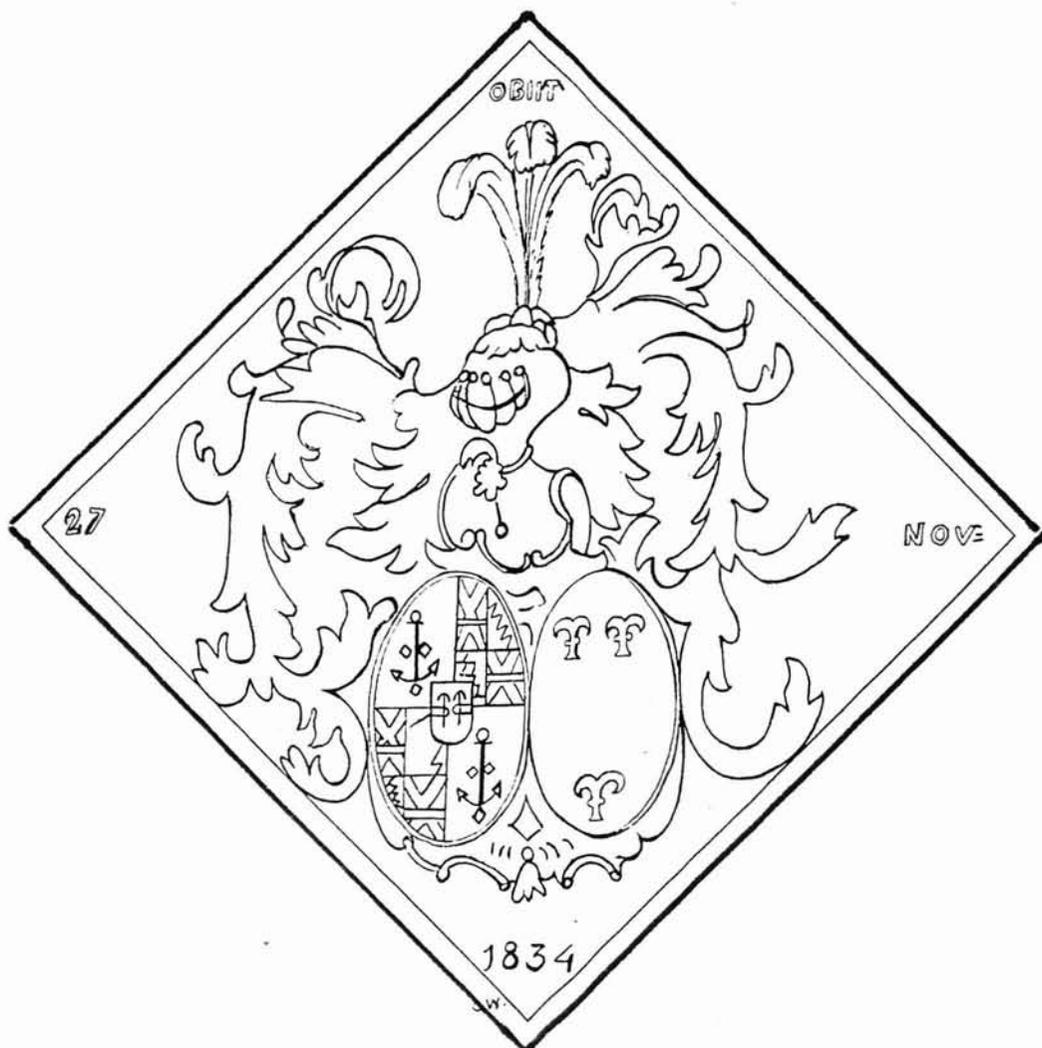
Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Mai — Mei 1989

Numéro 126



UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
Rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30
mai 1989 - n° 126

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30
mei 1989 - nr 126

S O M M A I R E - I N H O U D



La chapelle de Stalle et ses obiit	par Jacques Lorthiois	p. 2
Le Kinsendael, ses propriétaires, ses hôtes (III)	par Jacques Lorthiois	p. 7
Over "De Avijl"	door A.C.H. Van Loey	p.17
Bavardage en marge d'une exposition-Sainte Anne à Uccle- précisions et corrections	par M. Herickx	p.19



LES PAGES DE RODA-DE BLADZIJDEN VAN RODA

Cinquante ans de vie à Rhode (III)	par Charles Carpentiers	p.20
Van de hoeveerdige dochter (II)	uit Jan Bols: Honderd oude Vlaamse liederen	p.24
En couverture: l'obiit de Joseph Barnaba, dessin de G. Winterbeek publié avec le concours de la Communauté Française, de la Commission Française de la Culture, de la province de Brabant et de la commune d'Uccle		

LA CHAPELLE DE STALLE ET SES OBIIT.

On appelle blason funèbre ou obiit un tableau, généralement noir, d'un mètre de côté environ, présenté en forme de losange, décoré aux armes d'un défunt (ou d'une défunte) accompagnées du terme " obiit " et de sa date de décès (1).

Sous cette acception, le terme " obiit " n'est mentionné dans aucun dictionnaire. Ces derniers ne connaissent que la forme " obit " (avec un seul i) qui est synonyme de messe anniversaire. Les obituaires que l'on trouve dans les archives ecclésiastiques sont des registres où est notée la date de leur célébration. Au pluriel, il est d'usage de mettre un "s" à obit et de n'en point mettre à obiit (2).

Obiit est la troisième personne du singulier du passé défini du verbe "obire" (mourir) et signifie donc "il (ou elle) est mort(e)".

Exposer un obiit était une prérogative de la noblesse qui fut confirmée en dernier lieu par l'article XXVI de l'édit de Marie-Thérèse du 11 décembre 1754 (3).

Les obiit ou blasons funèbres ont succédé aux cabinets d'armes dont l'usage se perdit dans le courant du XVIIème siècle (4).

L'emploi du blason funèbre paraît avoir été géographiquement limité à l'Angleterre, aux Pays-bas et à la Belgique. C'est sans doute la raison pour laquelle les encyclopédies et les héraldistes français n'en font point mention.

Les obiit noirs sont de loin les plus nombreux, mais il en existe aussi qui sont blancs. Ces derniers étaient réservés aux demoiselles et aux tout jeunes gens.

+ + + + +

Le jour des funérailles, durant la levée de corps, l'obiit était porté par deux serviteurs précédant le convoi funèbre se rendant à l'église. Durant l'office, le blason funèbre était placé devant le catafalque, face au public. Des réductions de l'obiit étaient fixées aux candélabres encadrant le catafalque, de même qu'aux chandeliers posés sur l'autel. A l'offrande, les deux domestiques prenaient l'obiit et le tenaient du côté de l'évangile jusqu'à la fin du défilé des assistants. Le blason funèbre était ensuite replacé devant le catafalque. Après la cérémonie, l'obiit pouvait être exposé durant six semaines, et parfois davantage, au dessus de l'entrée principale de la mortuaire.

Cet usage qui avait déjà disparu partout était encore respecté à Bruges, avant la dernière guerre. Deux photographies, prises en 1936 et 1937, reproduites dans l'ouvrage cité à la note 3, en font foi.

Sur le dessin ci-joint, exécuté au cours des obsèques du comte Carton de Wiart, le 10 mai 1951 à Sainte-Gudule, on distingue le grand blason funèbre placé devant le catafalque.

Le blason funèbre était ensuite ramené à l'église pour y être accroché "ad vitam aeternam".

Les blasons funèbres destinés à être exposés en plein air sont pourvus d'un petit auvent destiné à protéger l'angle supérieur des eaux pluviales.

+ + + + +

Les obiit n'ont guère retenu l'attention des historiens de l'Art et ne figurent quasi jamais à l'inventaire des oeuvres d'art d'une église. Les héraldistes, les généalogistes et accessoirement les folkloristes sont les seuls à leur accorder attention. Aussi beaucoup d'obiit ont-ils été victimes des restaurateurs de sanctuaires. Ce fut notamment le cas à Bruxelles. Néanmoins, il en subsiste encore de nombreux exemplaires, principalement dans les églises rurales et dans celles des cités flamandes. A Anvers, Bruges, Furnes, Lierre et surtout à Gand, les obiit sont encore très nombreux.

A Bruxelles, deux églises possèdent encore des obiit:
à S.S. Jean et Etienne aux Minimes : 2. L'un daté du 13.7.1908 aux armes du comte de Merode Westerlo; l'autre, du 7.1.1950, aux armes de Paul-Florent Lambert;
à Saint-Jacques sur Caudenberg : 7. Quatre aux armes des souverains belges, un aux armes du prince Charles (5); dans la nef, deux aux armes du comte et de la comtesse de Flandre (°Hohenzollern-Siegmaringen), parents du roi Albert.

Dans l'agglomération bruxelloise on en voyait cinq à l'abbaye de la Cambre, en 1959, datant de 1940 à 1945; à Woluwe-Saint-Lambert, dans la chapelle de Marie la Misérable, il en existe sept dont trois datant du XVIIIème siècle actuellement fixés au plafond; à Saint-Hubert de Boitsfort, il y en a neuf placés dans l'abside, datant de 1936 à 1950, dont trois aux armes d'Ursel; en l'église Sainte-Alène, à Saint-Gilles, il y en avait un, daté du 31.8.1918, aux armes de Mahieu et qui semble avoir disparu (6).

A Uccle, outre ceux conservés à Stalle, on pouvait en voir un dans la chapelle funéraire de la famille Allard, au cimetière du Dieweg. Nous ignorons s'il s'y trouve encore.

Les plus récents obiit dont nous avons connaissance datent des années 50', à l'exception de ceux de la famille royale. Sans doute les réformes liturgiques ont-elles contribué à en abolir l'usage. Les blasons funèbres étaient également utilisés lors des obsèques des archevêques et évêques. A Malines, en la cathédrale Saint-Rombaut, on peut d'ailleurs en voir plusieurs aux armes cardinalices.

+ + + + +

A Stalle, des quatre obiit copiés en 1787 par le généalogiste de Cuypers de Rymenam, il n'en subsiste plus que deux placés de part et d'autre de l'autel majeur (7). Le plus ancien, daté du 30.10.1700, évoque le souvenir de Caroline Franckheim, veuve de Guillaume van Hamme (1636 + 1694), premier baron de Stalle.

Cet obiit à la mode ancienne réunit dans un blason ovale, entouré d'un cordon de veuve et surmonté d'une couronne ou bonnet de baron, les armes Van Hamme (à dextre) et celles des Franckheim (à senestre). De part et d'autre sont représentés les huit quartiers de la défunte, lesquels sont d'ailleurs incorrects (8).

Actuellement, l'obiit d'une veuve (ou d'une épouse) comporte les deux blasons accolés, de l'époux et de la défunte.

Rappelons aussi que le blason ovale, si répandu au XVIIIème siècle, est maintenant réservé aux femmes mariées ou veuves; celui en forme de losange étant l'apanage des femmes célibataires.

Le second blason funèbre, daté du 3 août 1788, rappelle la mémoire de Marie-Anne-Jacqueline-Pétronille Sire Jacobs, épouse de Jérôme-Balthasar, vicomte de Roest d'Alkemade et de Stalle (9). Les deux écus de forme ovale sont placés dans un double cartouche de style rocaille (10). Ces deux obiit ont été récemment restaurés par les soins de notre Cercle.

A ces deux blasons funèbres viendra bientôt s'ajouter un troisième datant du siècle dernier. Ainsi seront réunis à Stalle trois échantillons de l'art héraldique couvrant une période de trois siècles, puisque l'année 1700 n'est pas la première du XVIIIème, mais bien la dernière du siècle précédant.

Ce troisième obiit que notre Cercle espère pouvoir prochainement accrocher dans la chapelle a été offert par M. Francis De Hertogh qui en a fait fortuitement l'acquisition, il y a plusieurs années, dans un magasin de l'Armée du Salut ou d'une oeuvre similaire.

En "chinant" dans la salle de ventes d'une de ces institutions caritatives, M. De Hertogh avait eu l'attention attirée sur cet obiit à cause des armes des Van Hamme de Stalle qu'il avait reconnues.

Cet obiit, daté du 27 novembre 1834, est orné des blasons des familles Barnaba et van Bommel ce qui constitue en soi une anomalie car il évoque le trépas de Joseph Barnaba et non celui de son épouse décédée antérieurement (11).

Le blason funèbre dont il est question porte dans les armes des époux Barnaba - van Bommel, c'est à dire de : Joseph-Marie-Louis Barnaba (1755 + 1834), né à Bruxelles (N.D. du Finistère) le 24 février 1755 et décédé à Bruxelles le 27 novembre 1834. Il était le troisième enfant de Henri Barnaba (1704 + 1787) et de sa seconde épouse, Catherine-Joséphine Liser (1715 + 1795). Joseph Barnaba épousa à Bruxelles (N.D. de la Chapelle) le 2 juillet 1793 Julie-Antoinette-Ghislaine van Bommel, née à Bruxelles le 23 novembre 1775 et y décédée le 5 avril 1823, fille de Philippe-François-Joseph et d'Antoinette-Marie Bacon. De leur union naquirent quatre enfants, nés à Bruxelles (N.D. de Chapelle) de 1795 à 1804. Joseph Barnaba obtint reconnaissance de noblesse du roi Guillaume, le 20 juillet 1826; un de ses ancêtres avait été anobli par Charles VI, le 1 décembre 1714. Cet anoblissement ne comportant pas l'octroi d'un titre, Joseph Barnaba ne pouvait se dire qu'écuyer, qualification utilisée en Hollande sous la forme de "jonkheer". Aucune profession n'étant mentionnée dans l'ANB, on peut donc supposer qu'il appartenait à la classe des rentiers.

La famille Barnaba était originaire de Calabre (et non d'Espagne comme l'écrit Goethals). Elle se fixa aux Pays-bas en 1668. Elle est actuellement considérée comme éteinte, en Belgique du moins.

Les Van Bommel, venus de Nimègue, étaient établis à Anvers depuis 1650. Julie van Bommel était la tante, e.a. d'Eugène van Bommel (1824 + 1880), auteur notamment de "Dom Placide" et de la "Belgique illustrée".

Si rien n'incite à croire qu'il y ait jamais eu le moindre rapport entre Uccle et le ménage Barnaba-van Bommel, on doit cependant noter ceci :

1)- Joseph Barnaba était le neveu de François Barnaba, propriétaire du "Siroopot", de 1761 à 1782, qu'il transforma en maison de campagne (12).

2)- Sur son blason funèbre ne figurent pas seulement les armes Barnaba (en abîme) mais aussi un écartelé comprenant celles de ses grands-parents maternels: Josse-Ignace Liser (1676 + 1742), roi d'armes et seigneur de Stalle de 1732 à 1735, et Marie-Philippine van Hamme (1677 +), son épouse, fille de Guillaume van Hamme, premier baron de Stalle, et de Caroline Franckheim (+ 1700) dont l'obit est le plus ancien de ceux conservés à Stalle.

Bien qu'il soit exclu que le blason funèbre de 1834 provienne de Stalle, il est cependant pleinement justifié qu'il y prenne place en raison des familles évoquées: les Liser et les Van Hamme de Stalle et les Barnaba du "Siroopot".

Jacques Lorthiois,

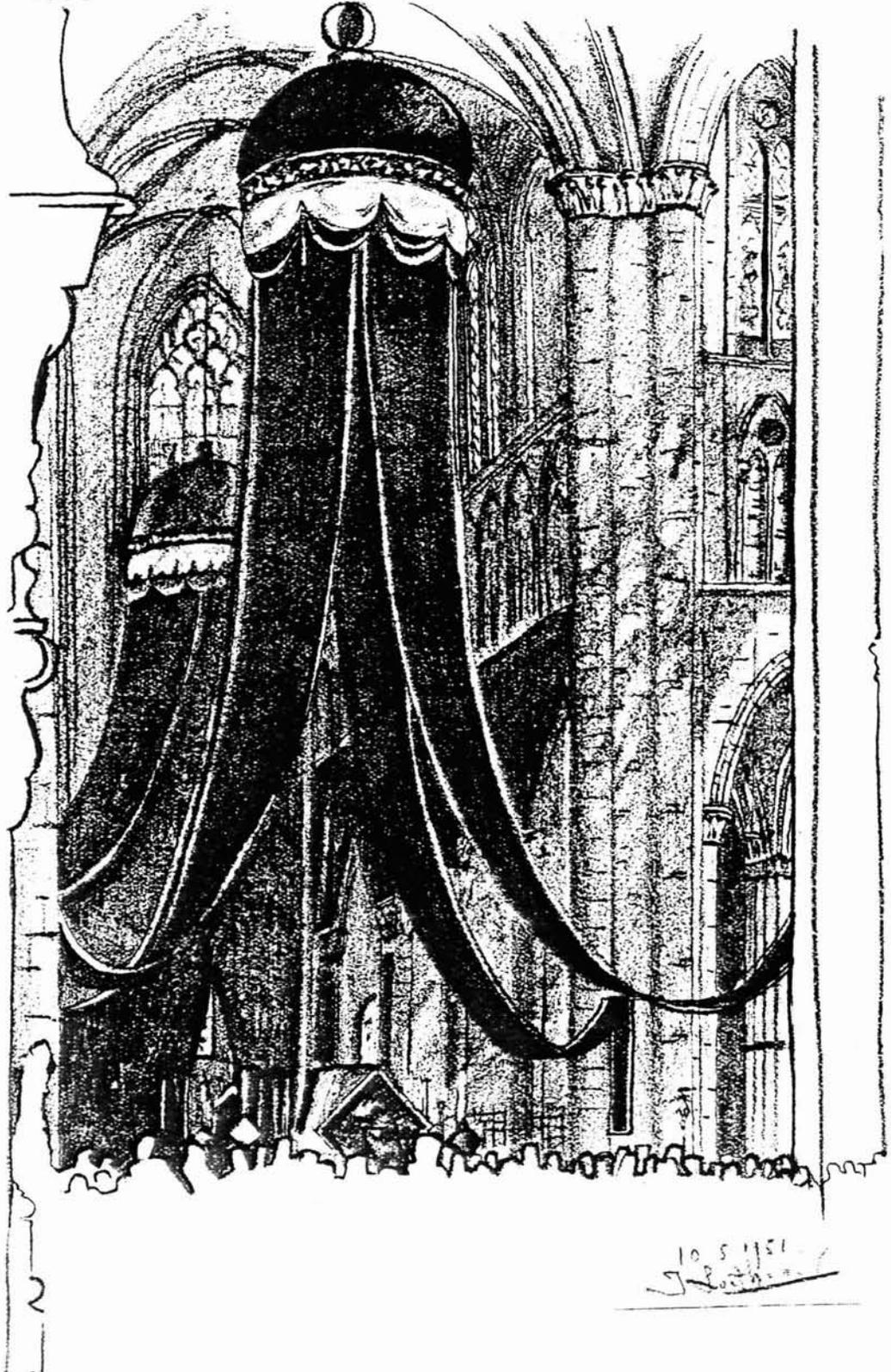
NOTES & REFERENCES

- =====
- 1)- de Crayencour, G. Insignes de noblesse aux cérémonies coutumières des funérailles, in l'Intermédiaire, 1976, n°182, pp.100-112 avec répertoire bibliographique.
 - 2)- de Crayencour, G. Obit ou Obiit ? in l'Intermédiaire, 1976, n°185, p.344. Le terme "blason funèbre" ne fait pas non plus l'unanimité. M.de Crayencour écrit "blason funéraire".
 - 3)- Robyns de Schneidauer, L. Folklore nobiliaire - coutumes héraldiques et féodales, in Folklor. brabançon, 1938, n°101, pp.314-376.
 - 4)- Le cabinet d'armes est un tableau rectangulaire auquel sont fixés - en fac-simile, en bois découpé ou en carton - le heaume avec ses lambrequins, la cotte d'armes, l'épée, les gantelets et les éperons. Il porte aussi l'inscription "obiit" et la date du décès. Les cabinets d'armes sont devenus rarissimes. On en trouve encore à Bruges: deux à Notre-Dame dont le plus complet date du 29 avril 1637 et deux autres à Saint-Jacques, datant de 1617 et 1625. Dans cette dernière église on dénombre encore trente obiit.
A Saint-Sauveur, on peut voir plusieurs obiit de forme rectangulaire ayant servi aux obsèques de nos souverains d'antan. Le plus ancien date de Philippe II (1698); le plus récent de 1935 (?).
 - 5)- dans une chapelle latérale. Ils semblent avoir été repeints ou renouvelés récemment.
 - 6)- même remarque à propos de l'église Saint-Paul, à Stockel.
 - 7)- BR. Mss Goethals 1514, f° 309 v.
 - 8)- reproduit dans Le château Franckheim...appelé aussi Papenkasteel, in Le Parchemin, 1978, n°197, pp.22-23.
 - 9)- dans l'église de Beersel on conserve plusieurs obiit aux armes de cette famille.
 - 10)- Au XVIIIème siècle le blason ovale était utilisé tant pour l'homme que pour la femme et cela pour des raisons essentiellement décoratives.
Claus, A. Deux sépultures au cimetière de Laeken, in Ucclesiastica, 1970, n°31, pp.2-8.
 - 11)- Le blason du défunt se décrit comme suit: écartelé au 1 et 4: de sinople à une ancre d'argent accompagnée de 3 losanges du même, qui est Liser; au 2 et 3: écartelé au 1 et 4 d'or à la fasce d'azur au

sautoir de gueules brochant sur le tout (Grimberghe d'Assche);
 au 2 et 3: d'argent à la bande losangée de gueules de 5 pièces,
 qui est Van Hamme; brochant sur le tout d'azur à 2 mains au natu-
 rel, issantes des flancs de l'écu, les bras habillés de gueules
 bordés d'argent, placées en fasce et tenant une ancre d'argent
 placée en pal.

La description de celui de son épouse est heureusement plus brève:
 d'argent à 3 rocs d'échiquier d'azur.

12)-cfr La campagne de M. de Broich (ancien Siroopot) in Ucclesia, 1987,
 n°114, pp.2-5.



LE KINSENDAEL, SES PROPRIETAIRES ET SES HOTES. (suite et fin)

=====

Troisième période : de 1828 à nos jours.

M. Marbais du Graty ne conserva Kinsendael que six ans mais que d'évènements en ce laps de temps ! La révolution, bien entendu, dont il n'eut pas à pâtir puisqu'en 1833 nous le retrouvons conseiller à la Cour des Comptes; un procès avec la commune à propos d'un terrain qu'il affirmait sien et qui aurait été un ancien " opstal " et donc un bien communal (74); et la transformation de Kinsendael qui avait changé de nature et d'aspect. En 1828, pour Me Stinghlamber, Kinsendael était encore une maison de campagne avec basse-cour et remise à voitures; en 1833, son confrère, Me Coppyn parlera d'un " joli château avec écurie, remise, maison de jardinier, étang, bois, taillis, jardins potager et d'agrément plantés d'arbres fruitiers en plein rapport, serre et autres dépendances (75).

Cette nouvelle terminologie, conforme au goût du temps, dénote le bouleversement subi par Kinsendael entre 1828 et 1833. En témoigne aussi la différence entre le prix payé par M. Marbais du Graty et celui déboursé par son successeur. Vendu pour 5.000 florins des Pays-Bas (+ 10.400 frs) en 1828, Kinsendael trouva amateur à 35.897 frs six ans plus tard ! Un écart de 25.000 frs ne se justifie que par l'importance des travaux exécutés durant cette période et notamment par l'érection de ce " joli château " tout neuf. Il semblerait donc que 1836, qui est la date de la construction mentionnée par Wauters, doive être avancée de cinq ou six ans.

N'en déplaise au notaire Coppyn et à son client, Kinsendael tenait plus de la maison de campagne que du château. Cette bâtisse, connue par une photographie tardive et prise à grande distance, était un pavillon carré à deux niveaux, déparé par deux annexes dont l'une abritait un jardin d'hiver. La façade tournée vers l'étang rompait avec le néo-classicisme épuré, courant à l'époque, par l'introduction d'éléments saillants en pierre bleue tels que soubassement, bandeaux, chaînes d'encornure, colonnes, balcon et fronton. Si la néo-renaissance italienne fut introduite à Bruxelles vers 1849 comme l'affirment les spécialistes (76), ce modeste casino se mirant dans un étang brabançon serait une conception d'avant-garde dont le créateur restera sans doute à jamais inconnu. Il existe une certaine similitude entre Kinsendael et la maison de campagne édiflée à Rhode-Saint-Genèse, en 1841, pour Gustave Leghait par Jean-Pierre Cluysenaar. Kinsendael lui servit-il de modèle ou fut-il l'oeuvre du même architecte ? Les biographes de Cluysenaar citent " une maison de campagne en style néo-classique, à Uccle, en 1836 " (77). S'agirait-il de Kinsendael ?

L'acquisition de Kinsendael, le 27 novembre 1833, par Innocent-Théodore Maréchal, un négociant bruxellois, époux de Marie-Jeanne Bernard, s'était faite sans bourse délier. Kinsendael avec ses 5 h. 3 a. 27 c. fut échangé contre des terrains d'une valeur équivalente situés à Schaerbeek, rue Royale prolongée. Le 3 novembre 1834 (78), M. Maréchal augmentait son domaine par l'achat de 5 h. 43 a. 78 c. à la baronne d'Hoogvorst pour 15.000 frs. Quatre ans plus tard, le même M. Maréchal l'amputait en revendant pour 34.000 frs Kinsendael rétrogradé au rang de maison de campagne par le notaire Evenepoel, le 2 octobre 1838 (79).

Son nouveau propriétaire, Pierre Hendrick, époux de Marie Pauwels, était orfèvre de la Cour et demeurait comme nombre de ses confrères au Marché aux Tripes (n° 30), à proximité de leur ancien local corporatif (80).

Leur fille, Marie-Elisabeth Hendrick épousa Charles Ectors, qui fut notaire à Anderlecht de 1855 à 1871. Devenue veuve, elle céda Kinsendael à Charles Woeste, en 1890, " en remerciement de services rendus " (81).

.../...

Les Woeste (1890 - 1924).

De tous les " châtelains ucclois ", le seul dont le souvenir est demeuré vivant et cela au point que son nom a bien failli supplanter celui de Kinsendael, vieux de plusieurs siècles, s'appelait Charles Woeste (1837 + 1922).

Son père, Edouard Woeste, un luthérien allemand naturalisé belge en 1841, était banquier et accessoirement consul de Prusse à Bruxelles (82).

Charles-Frédéric-Auguste Woeste naquit à Bruxelles le 26 février 1837. Il fit ses classes à l'athénée et son droit à l'université de Bruxelles bien qu'il se fut converti au christianisme à l'âge de seize ans. De là provenait, sans doute, ce zèle de néophyte qu'il déploya toute sa vie en faveur de l'Eglise et du parti qu'elle inspirait. Avocat, journaliste, député d'Alost pendant 48 ans, président de la Fédération des Associations et des Cercles catholiques, il fut comme tel, jusqu'en 1914, le véritable chef de ce parti confessionnel dont il entendait que les gouvernements successifs ne soient que les exécutants.

Défenseur de l'enseignement catholique, adversaire du renforcement de l'armée, du service personnel, de la démocratie chrétienne et du mouvement flamand, Charles Woeste incarnait pour ses contemporains la droite conservatrice. Sa carrière ministérielle fut brève; son passage à la Justice, en 1884, ne dura que cinq mois, Léopold II s'empresant d'y mettre fin devant l'agitation qu'elle engendrait à Bruxelles.

C'est peu dire que Beernaert et Woeste ne sympathisaient guère et qu'il agaçait Léopold II. Son approbation de la politique coloniale du souverain devait cependant les réconcilier.

Malgré son ascendance prussienne, Woeste était un fervent antimilitariste, par souci d'économie et parce qu'il considérait l'armée comme une école de dépravation; d'où son allergie au service personnel souhaité par le roi.

Sa vie privée était irréprochable; son intégrité et son désintéressement reconnus par tous mais ce sont là des vertus prêtées aussi à Robespierre. En d'autres temps il eut fait un excellent inquisiteur mais en cette fin de siècle il dut se borner à dénoncer les menées des socialistes, des amis de Daens et des adeptes du mouvement flamand.

C'est parce qu'il considérait l'abbé Davidts, alors vicaire frais émoulu à Calevoet, comme un suppôt de cette trilogie abhorrée, que Woeste exigea et obtint de Malines son déplacement. L'abbé Jules Davidts (1886 + 1987), alors nonagénaire se souvenait encore de ses entrevues orageuses avec le ministre d'Etat comme si elles s'étaient déroulées la veille. Aussi est-ce avec beaucoup de verve qu'il en a fourni, en 1976, une relation circonstanciée, encore imprégnée de la mentalité intransigeante de l'époque (83).

Tout antimilitariste qu'il fut, Charles Woeste n'en avait pas moins épousé, le 4 janvier 1866, Marie Greindl (1841 + 1910), fille d'un ancien ministre de la Guerre et lieutenant-général de surcroît. De cette union naquirent six enfants, entre 1867 et 1878.

De 1875 à sa mort, Charles Woeste habita une grande maison à Ixelles, au 15 de la rue de Naples, dont les vitres furent brisées par des manifestants , en 1893. Les Woeste n'occupaient Kinsendael qu'à la belle saison y vivant dans un confort tout relatif.

24 *Uccle* — Château Woest



Quatre ans après le décès de sa femme, Charles Woeste fut anobli et créé comte à titre personnel, le 23 mai 1914 (84). Cette restriction était inhabituelle, compte tenu de l'existence d'une postérité masculine; personne ne pouvait cependant prévoir que son fils et son petit-fils éclabousseraient un jour son nom.

Après la guerre passée en Belgique, il reprit sa place au parlement et s'opposa une dernière fois à l'instauration du suffrage universel. A ses partisans invoquant la guerre subie par la nation toutes classes confondues, il rétorqua qu'elle n'était qu'une parenthèse. Ce mot choqua autant le roi que le plus modeste des anciens combattants et fit comprendre aux ultimes amis de Woeste que pour lui l'heure de la retraite avait sonné.

Il mourut le 5 avril 1922 dans sa grande maison de la rue de Naples, ornée depuis d'une plaque commémorative, à proximité de l'église Saint-Boniface devant laquelle un monument lui fut érigé (85).

Dans les mémoires de Woeste, essentiellement politiques, nulle allusion à Kinsendael non plus d'ailleurs qu'à sa vie privée. Sans doute s'était-il attaché à cet endroit car c'est à Uccle que Woeste et les siens furent inhumés (86). Au cimetière du Dieweg, leur monument funéraire, à vrai dire fort banal, se voit à gauche de l'allée centrale.

La descendance masculine du comte Woeste est à présent éteinte. Son gendre, Gustave de Heyn, fut autorisé, en 1911, à ajouter son nom au sien ce que son beau-frère, Alfred Belpaire, avait fait avant lui, semble-t-il, de sa propre initiative.

La déchéance (1924 + 1988).

En 1924, les héritiers Woeste vendirent Kinsendael à Edmond-Isidore van Cuyt qui dut renoncer à ériger une brasserie à l'emplacement du château. Un industriel, Alfred Huysmans lui succéda. Après la dernière guerre, Kinsendael se trouvait en bien piteux état sans qu'on sache si c'était la conséquence de son occupation par les Allemands ou d'une tentative de démolition perpétrée par son propriétaire.

Pendant une quinzaine d'année, Kinsendael sombra dans l'oubli. Le château était ouvert à tous vents, le parc retournait à l'état sauvage et l'étang, envahi de roseaux, se muait en marécage. La rue Engeland, avec ses vieux pavés, encadrée de murs moussus, ombragée par les frondaisons emmêlées de Kinsendael et du Papenkasteel, était propice à la rencontre du Grand Meaulnes... Mais hélas, ce ne fut pas lui qui survint mais un émissaire de la Compagnie Immobilière de Belgique, une société quasi centenaire occupée pour lors à saccager le parc Allard en vue de le rentabiliser ... (87).

La C.I.B. acquit Kinsendael en 1960 et s'empressa de jeter bas les bâtiments subsistants. Un projet de lotissement conçu en 1965 fut approuvé par la municipalité en 1968. Il permettait de bâtir 31.000 m² de bureaux et de logements. Pour en faciliter l'accès, la rue Engeland fut mise au gabarit d'une autoroute urbaine. Il s'ensuivit la destruction du mur d'enceinte, la mise en coupe réglée de la partie occidentale du domaine, le nivellement du terrain et, ipso facto, la disparition de l'étang.

Près de vingt ans s'écoulèrent ensuite, fertiles en péripéties juridico-administratives tandis que dans la zone nivellée la nature reprenait ses droits.

.../...



Comte Charles-Frédéric-Auguste WOESTE (1837 - 1922) - avocat à Cour de Cassation et Ancien Bâtonnier de l'Ordre - Chef du Parti Catholique et Ministre d'Etat - porteur du Grand Cordon de l'Ordre de Léopold.

Graaf Charles-Frédéric-Auguste WOESTE (1837 - 1922) - advocaat aan het Hof van Cassatie en Oud-Stafhouder van die Orde - leider van de Katholiekepartij en Minister van Staat - drager van het Grootlint in de Leopoldsorde.

En 1974, M. Deridder, alors conseiller communal, s'élevait contre la construction de logements sociaux en ce lieu et proposait de lui conserver son caractère de zone verte, accessoirement réservée aux sports et aux loisirs (88). Ce point de vue était justifié par le projet du "périphérique" dont la réalisation aurait éventré Kinsendaël.

En 1979, le plan de secteur vint tout remettre en question. Kinsendaël devenait une zone verte permettant l'habitat dans le respect du site. En 1983, la C.I.B. estimant son permis de lotir toujours valable demandait de pouvoir construire 6.000 m² avec menace de réclamer 80 millions d'indemnité à la commune en cas de refus. Le 8 août 1984, un arrêté royal imposait aux édiles le dépôt d'un plan particulier d'aménagement avant le 7 septembre 1984 et le rejet du permis de bâtir. Cet arrêté royal fut ensuite annulé par le Conseil d'Etat qui estimait "les dispositions du permis de lotir compatibles avec le plan de secteur". La C.I.B. s'en prit aussitôt simultanément à l'Etat et à la commune d'Uccle leur réclamant 110 millions de dommages et intérêts pour entrave à la réalisation de ses plans.

Ces décisions, souvent contradictoires, ayant été abondamment commentées dans la presse (89), et un public de plus en plus large appuyant le sauvetage de Kinsendaël, les protagonistes, tous Belges et soucieux d'en finir, cherchèrent un compromis.

Grâce à M. Jan Bascour, Secrétaire d'Etat, qui parvint à rassembler les indispensables crédits, la Région bruxelloise acheta 6 h. 50 a. (sur 7 h. 50 a. que comptait Kinsendaël) pour 75 millions plus 10.300.000 frs réclamés par la C.I.B. pour sa part dans les malencontreux travaux de voirie.

Kinsendaël était sauvé et c'est avec une satisfaction évidente que M. Bascour, accompagné de MM. De Ridder et Messiaen, coupa le ruban symbolique, le 4 mars 1988 (90). La gestion du domaine a été confiée à l'administration des Eaux et Forêts qui, espérons le, accordera une attention prioritaire à la valeur écologique du site.

Rappelons que celui-ci est étroitement tributaire de l'alimentation du Kinsensbeek et que les efforts déployés seront vains si ses sources, notamment celles du chemin du Puits, ne sont pas suffisamment protégées. Qu'elles viennent à tarir et ce sera la mort de Kinsendaël.

Il y a des lapalissades qu'on ne saurait, hélas, assez répéter !

Le site - son évolution et son extension.

L'aspect et l'étendue de Kinsendaël ont beaucoup varié au cours des temps. Sa plus grande extension coïncide avec son appartenance à Jacques Woislauski, au début du XVII^{ème} siècle.

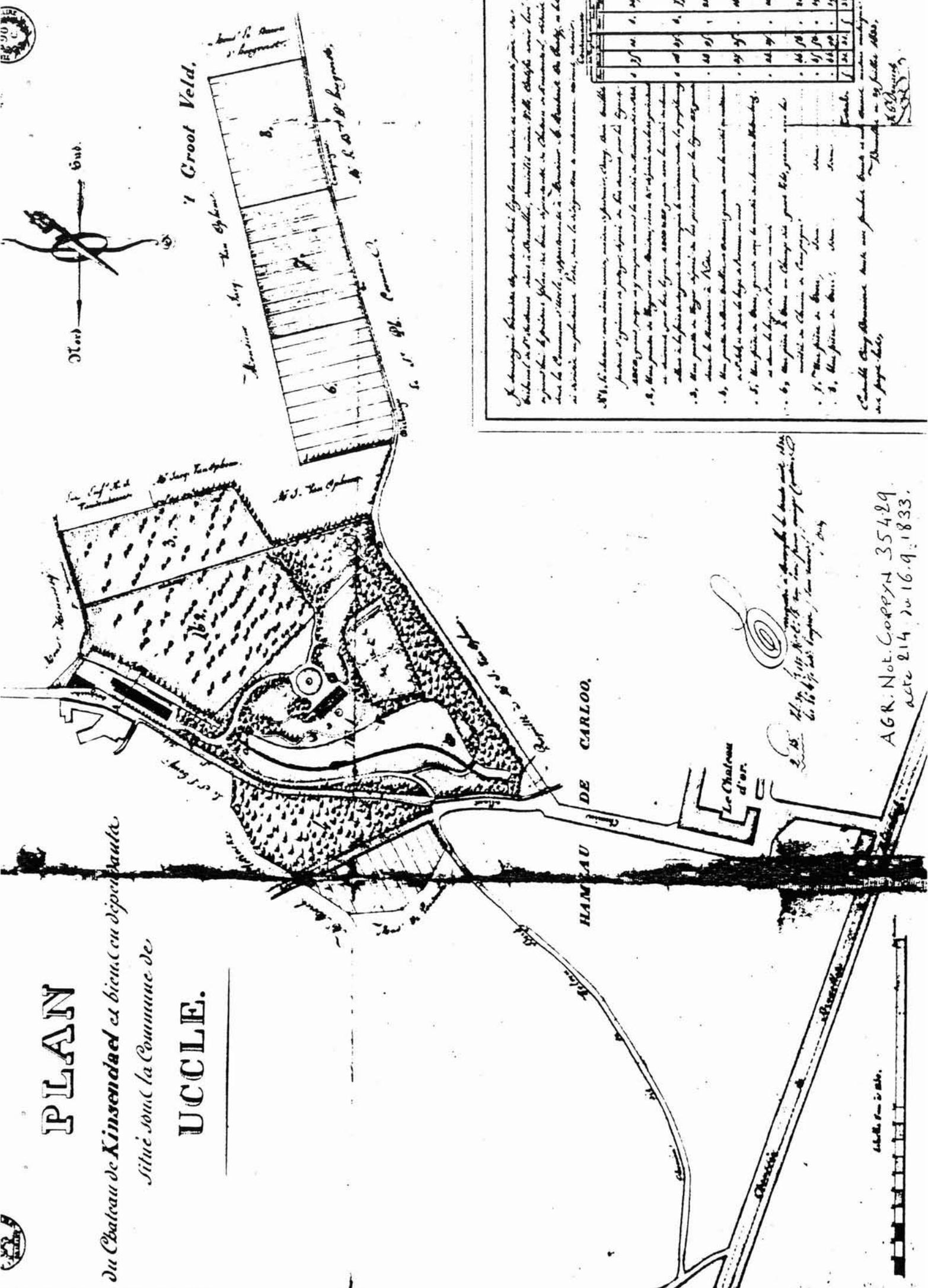
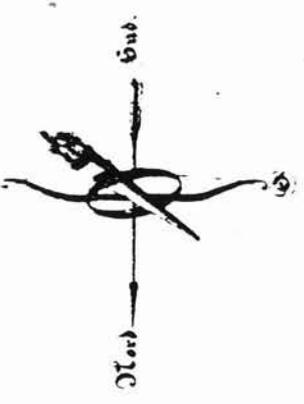
Des douves et un colombier conféraient alors à la ferme une allure de manoir (91). C'est en 1732 que lui fut appliquée pour la première fois la qualification de "speelgoed" (maison de campagne), sans qu'on sache si sa structure avait changé (92). Son cadre demeurait rural. Nulle part il n'est question de parc ou de jardin d'agrément; ne sont énumérés que des labours, des pépinières et des prés. Le plan Everaert, en 1741, la carte Ferraris, quarante ans plus tard et un document cadastral du début du XIX^{ème} siècle témoignent d'une situation identique. Il n'est toutefois pas exclu que l'habitation ait subi quelques transforma-

PLAN

Du Chateau de Kinsendael et biens en dépendants

Situé sous la Commune de

UCCLE.



'1 Groot Veld,

Aménage sur Ten Oplever.

Aménage sur Ten Oplever.

Aménage sur Ten Oplever.

Aménage sur Ten Oplever.

Le terrain ci-dessus est divisé en plusieurs parties et est destiné pour être vendu en plusieurs lots. Les lots sont désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

A	1	1	1
B	1	1	1
C	1	1	1
D	1	1	1
E	1	1	1
F	1	1	1
G	1	1	1
H	1	1	1
I	1	1	1
J	1	1	1
K	1	1	1
L	1	1	1
M	1	1	1
N	1	1	1
O	1	1	1
P	1	1	1
Q	1	1	1
R	1	1	1
S	1	1	1
T	1	1	1
U	1	1	1
V	1	1	1
W	1	1	1
X	1	1	1
Y	1	1	1
Z	1	1	1

Le terrain ci-dessus est divisé en plusieurs parties et est destiné pour être vendu en plusieurs lots. Les lots sont désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Le terrain ci-dessus est divisé en plusieurs parties et est destiné pour être vendu en plusieurs lots. Les lots sont désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

AGR. Nol. GORRYN 35429
ACTE 214 du 16.9.1833.

tions à l'aube du XIX^{ème} siècle. Sa reconstruction, postérieure à 1828, sera l'oeuvre de Marbais du Graty. Ces travaux, très importants, modifièrent radicalement la configuration et la destination du site. Ils devaient être achevés en 1833 quand Kinsendael fut vendu à Innocent Maréchal.

Kinsendael n'était cependant pas un château comme on le qualifiait alors pompeusement - peut-être pour mieux séduire le client - mais un "casino" planté dans un jardin anglais. C'est l'aspect que Kinsendael gardera jusqu'à son abandon après la seconde guerre mondiale.

Si le décor, tant bâti que naturel, est resté figé de 1833 à 1940, la propriété a néanmoins connu durant cette période une relative extension. La cartographie permet de constater que le Kinsendael de 1833 ne représente que les 2/3 du Kinsendael d'aujourd'hui.

La ferme et le "château" qui se sont succédés avec douves puis étang, occupaient l'extrémité occidentale du domaine; la zone actuellement défrichée et nivelée. A l'opposé, la partie boisée sur la rive droite du Kinsendael ne fut incorporée à Kinsendael qu'au temps des Ectors, vraisemblablement entre 1855 et 1873 (93). Cette annexion tardive lui épargna d'être convertie en parc. C'est cette zone orientale, dont l'évolution naturelle n'a pas été contrariée, que les écologistes considèrent comme la plus intéressante, au même titre et pour les mêmes raisons que le Cauberg; pour l'avifaune notamment, ces deux sites étant complémentaires.

Les origines du "bois Hennessy".

L'étiquette "Kinsendael" attribuée aujourd'hui à l'ensemble de la zone naturelle n'est donc que partiellement justifiée du point de vue historique. Aujourd'hui, Kinsendael se compose en effet pour 2/3 de ce qui a toujours porté ce nom et pour 1/3 d'une portion arrachée au domaine de Groelst, en 1722, lorsque son propriétaire, Charles-Eugène Cobrisse, démembra ce qui subsistait encore de ce vieux fief brabançon. Quatre parcelles totalisant 2 bonniers 1 journal 70 verges furent alors acquises par Peter Jacobs qui les revendit en 1727 à Jean-Norbert Danoot, époux de Marie du Bois, un des principaux banquiers bruxellois de l'époque (94). Ces parcelles comprenaient deux étangs, un bois avec une digue et une terre à labour. En 1792, lors du partage de la succession de Jeanne-Marie Devos, veuve de Daniel-Ignace Danoot, cette ancienne partie de Groelst échut à sa fille, Anne-Marie Danoot, veuve de Patrice-Michel Hennessy (95).

Sur le plan Everaert de 1741, ces parcelles portent les numéros 646 à 649; sur celui de DeMortier (début XIX^{ème} siècle) les numéros 99 et 101 à 103 de la section F (96); sur celui de Popp (milieu du XIX^{ème} siècle), elles sont regroupées sous le numéro 287 bis - section F. Ces parcelles ont vraisemblablement été annexées à Kinsendael après la mort de Daniel Hennessy (1780 + 1855).

Hormis une "fabrique" en forme d'arc brisé, aujourd'hui partiellement effondrée, dressée dans le lit du Kinsendael, l'ancienne propriété Hennessy-Danoot est restée vierge de toute construction.

Quant à l'existence d'une glacière en ce lieu, rien dans les archives ne vient la confirmer.

Rappelons enfin que le domaine et le moulin de Kinsendael, séparés par la rue Engeland, n'ont de commun que le nom. Leur histoire ne s'est jamais confondue; l'un et l'autre ayant toujours appartenu à des propriétaires différents (97).

NOTES & REFERENCES.

=====

- 74) - Francis, J. Uccle et ses Bourgmeesters, pp. 120-121.
- 75) - AGR. Not. Coppyn 35429 acte 214 du 16.9.1933.
- 76) - (Ouvrage collectif) Bruxelles, construire & reconstruire. 1979 pp. 186 & ss.
- 77) - (Ouvrage collectif) Poelaert et son temps. 1980. pp. 153-163.
- 78) - AGR. Not. Coppyn 35429 acte 269. Dans le prix étaient inclus certains objets se trouvant dans le château: au salon, un calorifère avec superbe tambour et tous ses accessoires, deux consoles avec tablette en marbre blanc et, sur la cheminée, un trumeau avec glace. Il était aussi question de servitude: le 4ème lot doit la servitude du passage souterrain des tuyaux servant d'aliment aux jets d'eau du 1er lot; conséquemment l'acquéreur du 1er lot aura le droit d'entretien et de réparation d'iceux; il peut aussi exercer ce même droit relativement au puits souterrain de la source qui se trouve dans l'avenue de la propriété du Sr Morel (= Papenkasteel).
- 79) - AGR. Not. Evenepoel 31784 acte 235. AGR. Enr. & Dom. 4453 f° 39 v. 2.10.1838.
- 80) - Un échantillonnage de sa production a figuré à l'exposition " Orfèvrerie au poinçon de Bruxelles " à la SGB en 1979 cfr catalogue n° 264-265 pp. 282-283.
- 81) - Varendonck, F. Châteaux d'Uccle (publié à l'occasion de l'exposition organisée par notre Cercle en 1986) pp. 68-69 & 93. A partir de 1890, les renseignements concernant la dévolution de Kinsendael sont extraits de cet ouvrage.
- 82) - Notice par Demoulin, R. in Biographie Nationale t. XXVII col. 282-391; D'Ydewalle, Ch. Deux grands Albertins - Woeste & de Broqueville in La Libre Belgique du 23.8.1973.
Etat présent de la Noblesse ... t. XXI (1970) pp. 99-100.
- 83) - Sur la relation entre Woeste et l'abbé Davidts cfr Uit het manuaal van een kapelaan in Eigen Schoon avril, mai, juin 1976; De Hoorn n° 168 (nov. 1977). Een Kapelaan op Kalevoet & Bij Woeste thuis ... pp. 3-6.
- 84) - Dans ses nouvelles armoiries on voyait une croix d'or; c'était la moindre des choses... Sa devise " Foi et Travail " n'était pas moins bien choisie. Les quatre maillets dont était cantonnée la croix pattée sont d'un symbolisme moins évident.
- 85) - Oeuvre de Frans Huygelen (1878 + 1940) . Le comte Woeste était avocat à la Cour de Cassation, ancien batonnier de l'Ordre et Ministre d'Etat.
- 86) - Outre le comte Woeste (1837 + 1922) et sa femme (1841 + 1910) y sont inhumés leur fils Georges (1875 + 1953), leurs filles Elisabeth (1894 + 1948) et Jeanne (1867 + 1954) et l'époux de celle-ci, Alfred Belpaire-Woeste (1864 + 1904).
- 87) - Son acte constitutif date du 9.7.1863.
- 88) - La Libre Belgique du 6.5.1974 (séance du conseil communal).
- 89) - Cfr e.a. Le Soir des 8.2. & 30.11.1984; des 29.7, 24-25.9 & 20.9.1985; des 26.6., 30.10 & 18.12.1986 et De Hoorn n° 172 (mars 1988) pp. 2-3.
- 90) - Le Soir des 5-6.3.1988.
- 91) - Il n'en existe qu'une représentation, peut-être conventionnelle, sur le plan Everaert de 1741. C'était vraisemblablement une construction en briques à bandeaux de pierre avec tourelle à usage de colombier. En 1645, elle était couverte d'ardoises sauf les dépendances où tuiles et chaume étaient utilisés. Le tout subit une importante remise en état entre 1640 et 1645. C'est alors qu'un levé du domaine fut exécuté par le géomètre Lambert Laurin, connu pour avoir réalisé la première carte de la forêt de Soignes. Ce docu-

ment et d'autres, confiés par les DÔlmen à l'avocat Stevens, en 1839, à l'occasion d'un procès les opposant à la commune, ne semblent pas avoir été restitués. Ils sont actuellement introuvables.

A.E. Mons. Fds d'Olmen 912 & 624.

- 92) - AVB. Inv. Perghameni 1580.
- 93) - AGR. Gouv't. prov. du Brabant 201, plan des environs du Papenkasteel du 27.11.1873 avec noms des propriétaires voisins.
- 94) - AGR. G.S.B. (Carloo) 2766 f° 14 v & 23 v.
- 95) - AGR. Not. Caroly 19066 n° 120 acte du 17.11.1792.
- 96) - Les n° 99 & 102 sont des bois; les n° 101 & 103, des terres. Superficie 2 h. 10 a. 20 c.
- 97) - Le moulin de Kinsendael, in Ucclesia 1983 n° 96, pp. 2-8.

1988

LES PROPRIETAIRES DE KINSENDAEL - liste chronologique.

=====

- 1) - Thierry van der Straeten, s'gneur de Bodeghem-St-Martin
époux de Marie Offhuys (1432)
- 2) - Jean van der Straeten, fils des précédents (post 1457 - 1504)
- 3) - Jeanne van der Straeten, fille des précédents
épouse de Jean van Coudenberg (1504 - 1541)
- 4) - Marie de Douvrin, petite-fille des précédents
épouse (2) de Nicolas Oudaert, s'gneur de Ranst (1541 - 1578)
- 5) - Marie Oudaert, fille des précédents
épouse de Corneille de Gottignies (1578-1579)
- 6) - Marguerite Oudaert, soeur de la précédente
épouse de Jean van der Ryt, s'gneur de Broechem (1579-1611)

par achat:

- 7) - Jacques Woislauski, époux de Marie de Claer (1611 - 1632)
- 8) - Jacques, Ernest & Martin Woislauski, enfants des précédents (1632 - 1665 ?)
- 9) - Guillaume van Gindertaelen, beau-frère des précédents
époux de Claire Woislauski (1665 ? - 1669)
- 10) - Van Gindertaelen, frères & soeurs, enfants des précédents en indivision
(1669 - 1679)
- 11) - J.B. van Gindertaelen, frère des précédents (1679 - 1710)
- 12) - Albert van Gindertaelen, frère des précédents (1710 - 1723)
- 13) - Jacques-Gabriel van Gindertaelen, fils du précédent (1723 - 1747)
- 14) - Marie-Thérèse de Cano de Meghem, cousine & filleule du précédent, épouse
de Jean-Charles delle Faille, baron de Nevele (1747 - 1784)
- 15) - Joseph-Alexandre, baron de Wal d'Anthisne, époux de Marie-Philippine
de Haultepenne, par succession de la précédente (1784 - 1811 ?)
- 16) - Marie-Caroline de Wal, fille des précédents, épouse d'Emmanuel, baron van
der Linden d'Hooghvorst (1811 - 1828)

par achat:

- 17) - Alphonse Marbais du Graty, époux de Zoé de Serret (1828 - 1833)

par achat:

- 18) - Innocent-Théodore Maréchal, époux de Marie-Jeanne Bernard (1833 - 1838)

par achat:

- 19) - Pierre Hendrick, époux de Marie Pauwels (1838 -)
- 20) - Marie-Elisabeth Hendrick, fille des précédents,
épouse de Charles Ectors (- 1890)

../...

par achat:

- 21) - Charles, comte Woeste, époux de Marie Greindl (1890 - 1922)
 22) - Les héritiers des précédents (1922 - 1924)

par achat:

- 23) - Edmon-Isidore van Cuyt (1924 -)

par achat:

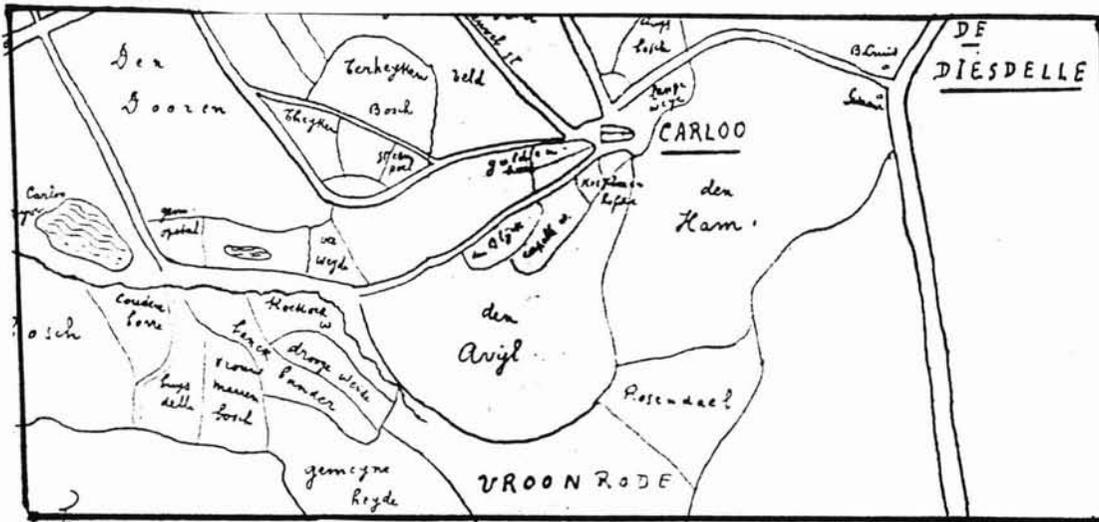
- 24) - Alfred Huysmans (- 1960 ?)

par achat:

- 25) - Compagnie Immobilière de Belgique (1960 - 1988)

par achat:

- 26) - Région bruxelloise (1988).

OVER " DE AVIJL " .

" Avijl " zou de enige oude plaatsnaam te Ukkel zijn die van romaanse oorsprong is . Wij geven hierna een uittreksel uit de " studie over de nederlandse plaatsnamen in de gemeente Elsene en Ukkel door Dr. A.C.H. Van Loey (Leuven 1931) .

+

+ +

DE AVIJL.

Die naam is zeker heel oud en ook een van die raadsels waarin men totnogtoe niet wijs is geraakt, en juist die ons prikkelende namen onderzoekt men het liefst.

Het heeft zijn naam gegeven aan een straatje, dien het Gemeentebestuur vertaald heeft in " Rue de Nivelles " !

Men heeft ook den wortel van dit woord willen in verband brengen met hellen, afhellen, daar de Avijl eigenlijk een helling is maar dat is in strijd met de taalwetten.

De lokale uitspraak is : danava^l.

Nu moeten we hieruit twee feiten onthouden :

- 1) aksentuatie op de laatste lettergreep;
- 2) de eerste syllabe heeft een a.

Zulke vorm wijst ons op Fransche afkomst en laat ons in plaats van de " a " een anderen klinker verwachten; men vgl. : ajuin (oignon); babijn: bobine; bargoensch: Bourgogne; kantoor: comptoir; katijv -ig chétif (Picardisch); katoen: coton; paruik: perruque; palei: poulie; Mnl. scakier (schakeer-ing): échiquier; Mnl. castuym : costume (coutume); dial.saroop: sirop; soldaat: soldat; parei: poireau; enz. (49).

We vinden inderdaad :

1447 : opt velt geheeten den ouyl, opten, tusschen den ouyl ende ...
S.G., 9539, f° XVIII v°, XXII v°)

1447 : den ouijl (er) (ib., f° XVII r°).

1512 : op de navijle (B., 862, bundel n° 12).

1522 : den Avijl (A.E., 5601).

1530 : den auyl (C.F.B., 29, f° 319 v°).

1595 : opt velt gheheeten den nauail, ... tseghen de (n) nauail
(A.E., 7647).

1618 : den Auijl (C.B., 44834, f° Cij v°).

1657 : den Auijl (C.B., 44836, f° 207 v°).

1681 : den Auijl (C.B., 44840, f° 272 r°).

1742 : op den naval (Cplmss., 2394).

1757 : den naval alias aveyl (ib., 2017).

1786 : tegens den naveijl (S.G., 9539 bis, bl. 37).

23.10.1786 : den afheyl (S.G. 9539 bis, bl. 40).

Het woord moet dus Romaansch zijn : ik heb vergeefs gezocht naar een vorm OVILE, OUVILÉ, OBILE, enz. in de Oudfransche wdb. van R O Q U E F O R T , G O D E F R O Y , L A C u r n e d e S a i n t e P a l a y e ; ook in waalsche Idiotica als : Dict. étym. de la Langue Wallonne, par G r a n d g a g n a g e (Liège, 1845), Dict. Liégeois-français, par H. F o r i r (Liège, 1866), Dict. du wallon de Mons par J. S i g a r t (Bruxelles, Leipzig, 1866).

Het is mogelijk dat het is het Lat. ovile : schapenkooi, van ovis, en verzamelsuffiks -ile (dat o.a. plaatsn. heeft gevormd op ovel, offel, huffel (?) : Steenhuffel; zoo L i n d e m a n s , Plaatsnamen, bl. 44 ; Brabander, 1925, bl. 161).

Ofwel met aphaerese van de anlaut -n, is het ontstaan uit de(n) (n)ovile, d.i. novile, d.i; nova villa: zoo bestaat er te Meldert (Affligem) een gehucht nu genaamd : Nuvel (1782 : Auvel, Nieuw velt; 1614 : Nuvele; 1151 : Novile; E.B., I-519): talrijke novae villae waarvan het gebied in erven verdeeld was, d. z. huizen met een tuin, werden aangelegd in de XIe en XIIe eeuw; ze zijn ons vooral bekend in Henegouwen en de eerste hertogen van Brabant stichtten er een te Vorst (E.B., I-XLIX). Misschien heeft er een waalsche kolonie daar gewoond: vergeten we niet, dat we bij de groote baan Waterloo-Brussel zijn ! Ik heb echter in S.G., C.F.B., C.B. geen waalsche (romaansche) persoonsnamen aangetroffen.

A.C.H. Van Loey.

+

+ +

C.B. : Cijnsboeken.

S.G. : Greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles.

Cplmss : Verzameling kaarten en plattegronden op R.A.

E.B. : Histoire des environs de Bruxelles, par A. Wauters.

C.F.B. : Cour Féodale du Brabant.

BAVARDAGE EN MARGE D'UNE EXPOSITION - SAINTE ANNE à UCCLÉ.

Monsieur l'Abbé Maurice Herickx Curé émérite de Sainte-Anne à Uccle, membre de notre cercle, nous a adressé les précisions et corrections qui suivent au sujet de l'article de M. René Herman paru sous le titre ci-dessous dans notre bulletin de janvier dernier (n° 124).

Nous les publions ici très volontiers (avec l'accord de ce dernier).

+
+ +

Monsieur l'Editeur responsable
de Ucclesia
Rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles

Monsieur,

J'ai lu avec intérêt, dans la livraison d'Ucclesia, datée de janvier, l'article signé de M. René Herman, intitulé: Bavardage en marge d'une exposition Sainte-Anne à Uccle.

Outre l'une ou l'autre faute d'orthographe, telles par exemple patronnage et Saint Anne, j'ai relevé quelques erreurs, que je me permets de vous signaler, afin qu'à la longue, elles ne s'inscrivent pas comme vérités, les auteurs ayant trop souvent la fâcheuse propension de se copier l'un l'autre.

- 1) A la page 19 : L'église Sainte-Anne à Uccle a été achevée et inaugurée en 1912, bien que la première pierre ait été bénite à la fin de 1911 (cf. Le mémorial de la paroisse Sainte-Anne, publié en 1987, à l'occasion du 75e anniversaire de cette paroisse).
- 2) A la page 19 : L'église Sainte-Anne ne possède pas seulement une fresque d'Irène Vanderlinden, mais sept, qui ornent les murs de la chapelle des Béatitudes, jouxtant l'église.
- 3) Vous publiez en couverture, une carte vue de l'église Sainte-Anne, et en page 1, vous signalez que cette photographie daterait des environs de 1921. Ce n'est pas exact. Elle date de 1913, avant l'achèvement du presbytère, dont la construction a commencé cette année-là, et dont on peut voir sur la photographie, l'élévation des murs des caves.
- 4) Au surplus, pourquoi parler de Sainte-Anne à Verrewinckel, aux pages 1 et 17, puisque la carte vue de la couverture précise qu'il s'agit d'Uccle Fort-Jaco ? En réalité, la paroisse ne dessert exclusivement ni Verrewinkel ni le quartier du Fort-Jaco, mais inclusivement le hameau de Verrewinkel et les quartiers Fond'Roy, Van Bever et du Fort-Jaco.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

(s) M. HERICKX
12, place de la Sainte-Alliance
1180 Bruxelles.

P.S. L'église Sainte-Anne à Uccle n'est pas située avenue du Maréchal Ney, comme indiqué dans l'article de M. Herman, à la p. 19, mais place de la Sainte-Alliance.

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Cinquante ans de vie à Rhode (suite)

Notre ami Charles Carpentiers poursuit ici la relation de ses souvenirs, entamée l'an dernier. Après nous avoir entretenus de la vie dans le quartier des Espinettes, il nous parle à présent du "village" de Rhode.

Le "village" de 1930 à 1940

Pour éviter de remonter trop loin dans le passé, ce que d'autres ont déjà traité, partons des années '30.

Entreprises

A cette époque, bien rares étaient les habitants qui exerçaient leur métier hors de Rhode. Les principales entreprises étaient la papeterie de Meurs (puis du Pont de la Warche), les fabricants de meu-



La papeterie de Meurs vers 1900

(voir à la fin de ces pages un autre aspect des bâtiments lorsqu'ils appartenaient aux papeteries du Pont de la Warche à Malmedy)

bles, les brasseries Rodea et De Dobbeleer; les plafonneurs étaient nombreux; on trouvait aussi Emile Deroeck, un fabricant de lingerie, ainsi qu'un sabotier...



La brasserie Rodea au "Dries" (place Royale)

Les derniers bâtiments ont été démolis depuis peu

En saison, les Rhodiennes transportaient leurs fruits et légumes en brouette à Bruxelles; de même, les fagotiers amenaient leurs lots de bois dans la capitale. beaucoup d'habitants vivaient encore au



Les derniers fagotiers de Rhode passant chaussée de Waterloo en 1962

(photo prise par Paul VANENDE, de Waterloo)

jour le jour ! Bien des choses ont changé depuis cette époque. Pensons par exemple au laitier dont la charrette bourrée de cruches était tirée par un chien; ou au chef-gendarme qui, au cours d'une ronde, oublia son fusil dans un bistrot !

Confort et distractions

Avant l'apparition des aspirateurs, les ménagères utilisaient des balais, dont la matière première était fournie par la forêt de Soignes voisine. rappelons qu'en 1790, il y avait à Rhode une quarantaine de fabricants de balais ayant acquitté la redevance exigée pour l'y prélever. Il va de soi que beaucoup d'autres fraudaient, ce qui leur valait d'être pourchassés par les gardes forestiers. Cette situation persista jusque vers les années '30.

Quant au confort, quelques habitants ne s'éclairaient encore qu'au pétrole; il y en avait même un qui n'employait que des bougies !

La télévision n'existant pas à cette époque, les hommes consacraient leurs loisirs au cinéma, au tir à l'arc, aux matches de football, au "vogel-pik", aux courses cyclistes et, surtout, aux concours colombophiles et à la balle pelote. Celle-ci était alors pratiquée par cinq sociétés; il n'en subsiste qu'une à présent : "La Balle d'Or". A la fin des années '30 furent fondées deux sociétés de gymnastique (une catholique et une socialiste !) qui obtinrent un grand succès. L'excellente fanfare "Bien faire et laisser dire" participait aux nombreuses festivités locales.



La fanfare "Bien faire et laisser dire"
dans le centre de Rhode vers 1925

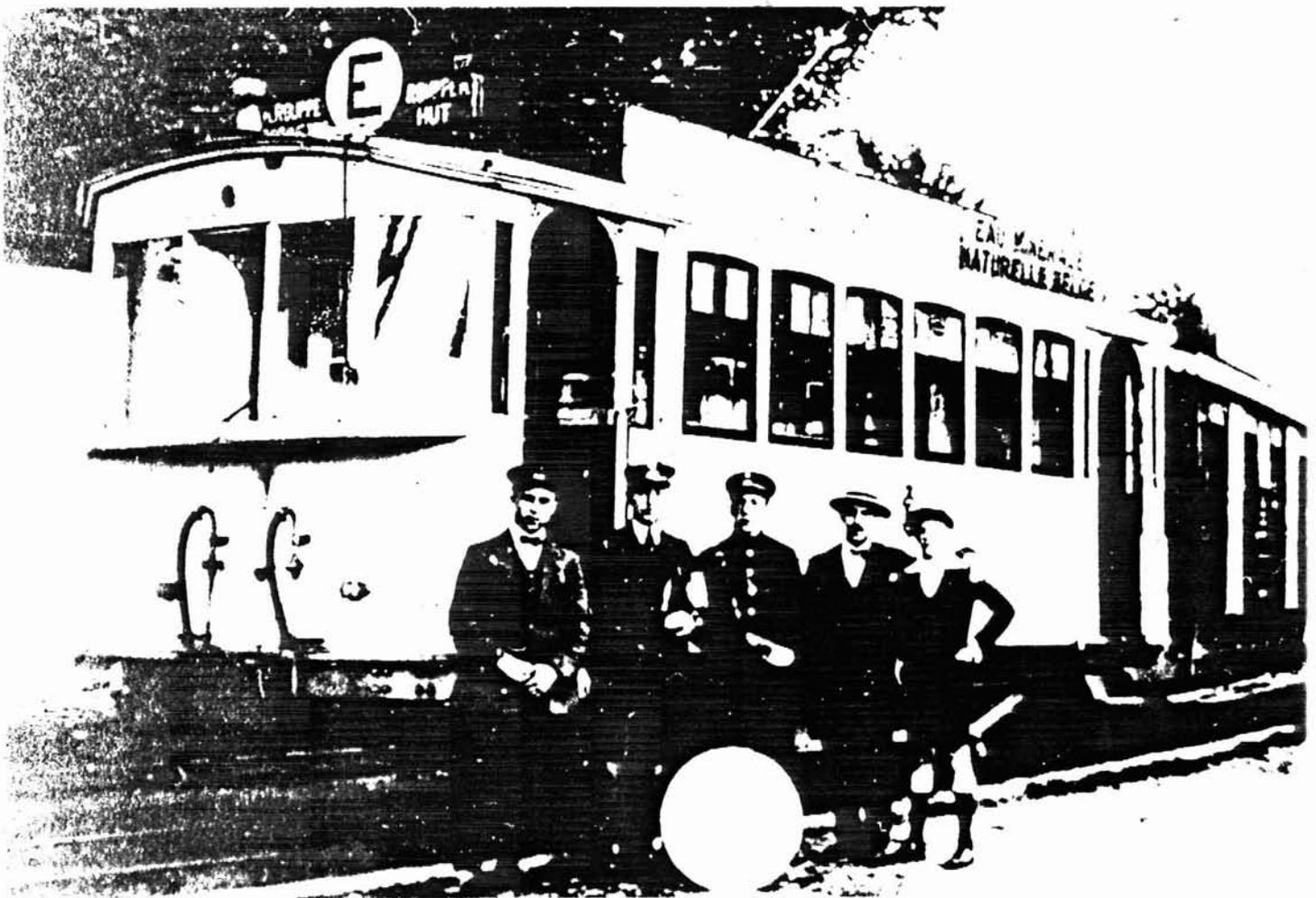
D'autre part, une foule de bistrots attiraient les joueurs de belote, de "pitjes-bak", de billard, de "vogel-pik" et surtout de bals villageois. En dehors du travail domestique, les ménagères tricotèrent et papotèrent.

Communications

La ligne ferroviaire de Bruxelles à Charleroi par Luttre atteignit Rhode en 1873, une quarantaine d'années après la mise en service de la première ligne belge, de Bruxelles à Malines (1835).

Les trams vicinaux venant de la place Rouppe avaient atteint la gare peu avant 1914, mais la ligne ne fut rétablie qu'en 1923 après son démontage par les Allemands.

On voyait aussi circuler quelques automobiles, plus ou moins luxueuses, ainsi que des camionnettes.



Le tram vicinal E (Espinette Centrale)
stationnant à la gare de Rhode vers 1925-1930

Démographie

On ne comptait en 1709 que 883 Rhodiens. Ils étaient 1.687 en 1786; 1.915 en 1830; 3.207 en 1877; 4.000 en 1890; 7.899 en 1945; 8.643 en 1950; 14.018 en 1969; 15.025 en 1973; 17.015 en 1981.

Relations socio-linguistiques

Les contacts avec les habitants des villas, - encore assez rares, - des Espinettes étaient insignifiants, mais des habitantes du village y avaient tout de même décroché des emplois de femmes d'ouvrage.

Les rares francophones qui avaient élu domicile au village n'avaient guère plus de relations avec les autres habitants, qui se retournaient dès qu'ils entendaient une conversation en français. Les rapports s'améliorèrent progressivement. Les garçons fréquentaient les kermesses des communes proches, tant wallonnes que flamandes. Il en résulta des mariages mixtes (linguistiquement parlant !).

Les Flamands du village déployaient une grande activité au cours de leurs loisirs. C'est ce que nous verrons dans un prochain article.

Charles CARPENTIER

Van de Hoeveerdige dochter (vervolg)

(Op Kerstdag gaat een meisje naar een bal, tegen de wil van haar vader. Een vrolijke jongen vraagt haar ten dans).

Zij sprak : "Mijnheer, gij kunt mij niet bekoren;
Vandaag wil ik al leven onbevreesd;
Nochtans mijn hert is tot plezier geboren;
Nog liever dans ik met den helsen geest !".

De goede God en bleef 't niet meer verdragen :
Een vreemde heer kwam op het bal gegaan,
Een iederen stond gans daarvan verslagen,
Wanneer hij sprak dees wrede dochter aan :

"Wij zullen samen ons plezier gaan nemen".
Dan ging zij dansen op denzelfden pas.
Maar dan heeft God het haar in 't hert gegeven :
Zij ondervond dat hij de duivel was.

Zij riep : "O God, wat gaat mij overkomen !",
Geheel haar moed en vreugde was gedaan;
Haar hert dat werd van droefheid ingenomen;
Ze is den nacht alleen naar huis gegaan.

Zij riep : "O vader, 'k vraag u toch genade !"
Opent de deur, en riep Heer Jesus aan.
Denkt hoe haar vader stond alsdan verslagen,
Als haar zag naar haar slaapkamer gaan !

Zij meende haar tot rust te gaan begeven;
 Maar als zij kwam voor haar bed gegaan
 (Een mens zijn hart dat zou er toch van beven)
 Een monster kwam gevlogen op haar aan.

Zij riep : "O God, wil mij genade geven !
 O lieve Jesus, zie mijn kwaad niet aan !
 'k Verzaak de zonde voor geheel mijn leven !
 O lieve Jesus, wil mij toch bijstaan !".

Men hoopt dat God haar ziel nog zal bewaren;
 Nochtans zij heeft ook deze straf verdiend;
 Denkt hoe het geestelijck dan stond verslagen,
 Omdat men haar nog in het leven vond !

Met grote moeite heeft 't monster haar verlaten
 Door de gebeden die daar zijn gedaan.
 Zij sprak haar biecht en riep op haren vader.
 O kinders, neemt hier een exempel aan !

(Dit lied werd opgeschreven te Sint-Genesius-Rode door E.H. Jan BOLS,
 die het liet uitgeven in zijn bloemlezing "Honderd oude Vlaamsche
 Liederen", Namen, 1897, nr 58).

